

## 1945-2020 : la Belgique et l'Europe craignent l'Allemagne !

Eric KALAJZIC

Issu de la 122e promotion TAW, le colonel breveté d'état-major Eric KALAJZIC a alterné commandements opérationnels et fonctions dans le domaine de la formation. Chargé de cours « Politiques de sécurité et de défense » au Collège de Défense, puis directeur du département des Hautes Études de la Défense à l'IRSD, il est, depuis 2018, chef de la chaire de Politique mondiale de l'ERM.

*Voor historici en analisten van de veiligheidspolitiek volgen de vieringen elkaar op en helpen ze bepaalde feiten in herinnering te brengen waarvan het verband met het heden vaak is vergeten of zelfs zelden is vastgesteld. De meedogenloze tijdlijn verbindt het meest verre verleden met de meest verre toekomst. Zo wordt in mei 2020 de 75e verjaardag van de overgave van Duitsland en het einde van de Tweede Wereldoorlog in Europa gevierd. Het lijkt ons gepast om de angsten die Duitsland heeft veroorzaakt, driekwart eeuw later opnieuw te bekijken in een geopolitieke context die zeker heel anders is, maar die verband houdt met de economische groei van het land.*

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la question de pouvoir disposer d'un État tampon pour se protéger de l'Allemagne fut explicitement posée. Tout juste rentré de Londres le 6 décembre 1944, à la veille de la bataille des Ardennes, le ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak s'adressait à Bruxelles aux parlementaires réunis et leur déclarait : « *La période de chaos allemand me paraît certaine. Il me semble qu'elle sera très longue, si longue qu'une désintégration intérieure totale de l'Allemagne apparaît aujourd'hui comme possible.* »<sup>1</sup> Presque vaincue, l'Allemagne faisait encore peur ! Après 1918 et le traité de Versailles, ne s'était-elle pas relevée encore plus vindicative, revancharde, puissante et conquérante ? Serait-il donc bien raisonnable de redonner vie à un potentiel économique et humain aussi puissant ? Le démembrement pur et simple fut une option qui a un temps séduit en Europe. La Belgique n'y a pas fait exception. La paix devait passer par « *une Allemagne désarmée, complètement*

<sup>1</sup> Propos des ministres extraits des procès-verbaux des Conseils des ministres dépouillés pour la période 1945-1949 par l'historien Christoph Brüll (ULg) in « Après la guerre, la tentation de maintenir l'Allemagne au fond du trou était bien réelle », Le Vif/L'Express, 1er octobre 2017.

*désarmée, politiquement et économiquement*<sup>2</sup> ». Spaak avouait même avoir aussi un faible pour un État tampon, placé sous le contrôle international de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et des Pays-Bas.

Or le sort de l'Allemagne était entre les mains des puissances victorieuses : États-Unis, URSS et Grande-Bretagne. La France avait dû batailler ferme pour obtenir une place à leurs côtés. La Belgique, quant à elle, ne fut pas admise dans cette cour des Grands. Elle suivra néanmoins de très près les débats et, si dépeçage territorial il devait y avoir, notre pays était bien décidé à obtenir une part du gâteau. La Ruhr toute proche, avec son important potentiel économique convoité de toutes parts, ne laissait personne insensible : Pays-Bas et France étaient sur les rangs. Les Néerlandais étaient particulièrement gourmands et le général De Gaulle, toujours stratège visionnaire, évoquait carrément une possible occupation française d'un bout à l'autre du Rhin, à savoir de sa source en Suisse à son embouchure en Hollande : inadmissible pour les Belges. Ce dossier reviendra fréquemment sur la table de notre gouvernement entre 1945 et 1949. Par rapport aux exigences néerlandaises et françaises, nos exigences ont souvent été plus modestes, privilégiant un rétablissement économique susceptible de relancer notre propre commerce.

## Vers un nouvel ordre mondial

Pour les quatre ministres<sup>3</sup> du gouvernement réfugiés à Londres, il est clair que le concept de neutralité, qu'elle ait été imposée ou choisie, a vécu ! L'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de la Belgique devront, après la victoire, être garanties par un système de sécurité international inspiré par l'esprit du traité de Locarno de 1925, visant à assurer la sécurité collective en Europe et les frontières de l'Allemagne, tenue pour le fauteur de troubles principal. Toutefois, craignant toujours les ambitions françaises, la Belgique considérait qu'il revenait à la Grande-Bretagne de diriger la future alliance : la résilience de la population britannique et la volonté combattive de Churchill avaient fait forte impression sur nos éminences.

---

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Albert De Vleeschauwer, Camille Gutt, Hubert Pierlot et Paul-Henri Spaak.

Un rapport de la Commission pour l'étude des problèmes de l'après-guerre (CEPAG) daté de juillet 1941<sup>4</sup> décrivait la place que la Belgique devrait occuper dans le nouvel ordre international au lendemain de la guerre : « *Coiffant l'ensemble des nations, la nouvelle organisation universelle qui serait mise sur pied devrait être dépouillée des tares de la SDN. À l'étage inférieur, une alliance des nations occidentales servirait de cadre général aux ententes régionales qui, unissant des nations possédant des intérêts communs, constitueraient la base de l'édifice. Cette organisation devrait bien évidemment respecter le principe de la souveraineté nationale. Celle-ci pourrait toutefois faire l'objet de certains transferts vers les différents niveaux de la construction.* »<sup>5</sup>

Mais le gouvernement en exil aura fort à faire pour redorer le blason belge auprès des Alliés. Notre pays ne pouvait certainement plus espérer jouir d'un rayonnement comparable à celui qui avait suivi la Grande Guerre. Face à l'adversité, le gouvernement belge en exil se rapprocha donc des Luxembourgeois et des Néerlandais, également peu écoutés, voire ignorés par les grandes puissances. Décidé en 1944, le Benelux sera créé par cette dynamique comme un projet destiné à porter la voix des petites nations européennes et à se faire écouter des grandes puissances.

Il est intéressant de se pencher sur l'attitude de Roosevelt vis-à-vis de l'avenir des « petites » nations européennes. En 1943, comme Churchill, il était favorable à l'installation d'un Conseil des grandes puissances. Cela donnera à terme le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Mais il refusait l'idée d'une union européenne. Pour lui, elle favoriserait le retour de l'isolationnisme des États-Unis. Par contre, il se montrait favorable à la formation d'une sorte de Lotharingie, avec le Luxembourg à sa tête<sup>6</sup>. En effet, il ne souhaitait pas que l'intégrité territoriale de la Belgique, de la France et de l'Allemagne soit rétablie après la victoire sur le Reich nazi, essentiellement en raison de l'hostilité personnelle qu'il entretenait à l'égard des autorités de ces pays. En ce qui concernait l'Allemagne, le président américain aurait bien vu un morcellement de son territoire d'avant-guerre en plusieurs États indépendants. Il pensait cependant qu'ils devraient être intégrés dans un regroupement européen plus vaste, reliés par des services publics

---

<sup>4</sup>Rapports de la Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre (CEPAG) (1941-1944), Annexe au 1er rapport, s.l.n.d., Londres, 1944, pp. 12-16.

<sup>5</sup>DEMOULIN Michel, « Opinion publique et politique extérieure en Belgique depuis 1945 », in *Opinion publique et politique extérieure en Europe. III. 1940-1981*. Actes du colloque de Rome (17-20 février 1982), Rome, École française de Rome, 1985, pp. 11-40 (Publications de l'École française de Rome, 54 3).

<sup>6</sup>GROSBOIS Thierry, *Les relations diplomatiques entre le gouvernement belge de Londres et les États-Unis (1940-1944)*, Presses universitaires de France, Paris, 2001/2, N° 202-203, pp. 167-187.

communs (transport, électricité, etc.). L'objectif stratégique était de détacher les États allemands de l'influence prussienne, de l'esprit d'agression et du militarisme<sup>7</sup>. Plus tard, le 13 mars 1943, Roosevelt, très sérieux, expliqua au secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Anthony Eden – qui s'empessa, heureusement pour nous, de tuer cette idée dans l'œuf – qu'il était nécessaire, vu les désaccords entre les deux communautés en Belgique, de créer un nouvel État, appelé « Wallonia », formé par la réunion de la Wallonie, du Luxembourg, de l'Alsace-Lorraine et d'une partie du nord de la France<sup>8</sup>.



© Lusign on pixabay

Pour les autorités belges en exil, l'intégrité territoriale de la Belgique ne se jouait pas seulement en Europe, mais aussi en Afrique. Grâce aux ressources du Congo belge, le gouvernement belge disposait d'un atout majeur après la défaite de mai 1940, car il allait pouvoir contribuer à l'effort de guerre des Alliés. Connaissant l'opposition américaine au système colonial, la crainte était de se voir confisquer par les Anglo-Saxons le contrôle de notre colonie. Effectivement, les Américains percevaient l'Afrique comme un immense marché pour leurs produits industriels excédentaires et souhaitaient transformer les Africains en consommateurs, objectif incompatible avec

<sup>7</sup> Entretien tenu le 5 juin 1942 à la Maison Blanche avec le ministre luxembourgeois Joseph Bech.

<sup>8</sup> EDEN Anthony, *The Eden Memoirs – The Reckoning*, Londres, 1965, p. 373.

l'organisation de l'économie congolaise mise en place pour satisfaire l'industrie belge en matières premières. Cette divergence d'opinion avec les États-Unis plaidait pour un rapprochement de la Belgique avec d'autres puissances coloniales, principalement la Grande-Bretagne, mais aussi la France libre et les Pays-Bas.

Au sortir de la guerre, les principaux axes de la politique belge furent par conséquent la participation à l'ONU, la consolidation des solidarités nées de la guerre au sein de l'Europe (traité de Dunkerque en 1947 entre la France et la Grande-Bretagne, traité de Bruxelles en 1948 établissant l'Union occidentale, CECA en 1951, Accords de Paris, tentative de la CED et UEO en 1954) et l'Alliance atlantique (1949), en passant par la recherche d'un rôle actif de médiateur, tâche délicate pour un petit pays voué à une certaine forme d'alignement au sein de diverses alliances. Nous retrouvons ainsi les trois étages évoqués dès 1941 pour le système de sécurité à déployer après la victoire : mondial, régional et national. Ajoutons que le qualificatif de « petit pays » pour désigner la Belgique était tout relatif jusqu'au 30 juin 1960, date de la proclamation de l'indépendance du Congo, voire décembre 1962, moment où les troupes de l'ONU prenaient le contrôle d'Elisabethville (l'actuelle Lubumbashi), ville principale du Katanga, siège notamment de l'Union minière du Haut Katanga (devenue la Société générale des carrières et des mines [Gécamines] en 1967). En effet, l'existence d'une Belgique d'outre-mer, riche en divers minerais stratégiques – dont l'uranium essentiel pour le projet Manhattan – et diverses ressources végétales, perçue comme solidaire de la métropole, permettait d'exercer une influence certaine et de faire entendre notre voix dans le concert des nations, tant en Europe qu'au niveau mondial.

Toutefois, en ce début d'année 1945, les regards n'étaient pas prioritairement tournés vers l'Afrique mais bien vers l'Allemagne. Au moment de la capitulation du III<sup>e</sup> Reich, le 8 mai 1945, 75 000 soldats belges se trouvaient sur le sol allemand. Dès 1941, l'armée belge progressivement reconstituée avait été conçue comme un instrument destiné à garantir les intérêts belges en Allemagne. En effet, détruire le militarisme allemand était considéré comme le seul moyen d'assurer la sécurité de la Belgique. Ce fut donc le début d'une présence belge en Allemagne qui durera jusqu'au 31 décembre 2005 : six décennies ! La Belgique se verra refuser l'exercice du gouvernement militaire sur une zone confiée en propre, mais ses troupes seront tout de même déployées sur une zone partant de la frontière belge et se prolongeant 200 km au-delà du Rhin. Cette zone, attribuée aux Belges dans la zone d'occupation britannique et appelée

« *Belgian Divisional Area*<sup>9</sup> », était destinée à être occupée par deux divisions d'infanterie. Nous ne nous étions pas vu confier l'exercice du gouvernement militaire sur cette zone, mais nous étions néanmoins rassurés : nous avons réussi à être entourés de nations amies et l'Allemagne, notre plus gros souci sécuritaire, était coupée en quatre zones d'occupation, avec sur son sol les Alliés empêchant la résurgence du militarisme.



<sup>9</sup> Voir la carte de la zone de l'occupation belge en Allemagne (1946-1952), tirée de Jean-Michel Sterkendries, *La Belgique et la sécurité de l'Europe occidentale 1944-1955*, dissertation présentée en vue d'obtenir le titre de docteur en Philosophie et Lettres (orientation Histoire), Université libre de Bruxelles, 2003.



## 75 ans plus tard

Faisons maintenant un saut dans le temps et examinons la situation de l'Allemagne vis-à-vis de ses partenaires européens dans un contexte géopolitique contemporain où l'incertitude et les facteurs d'instabilité dominant : Russie de Vladimir Poutine pour le moins assertive tant en Europe (Crimée, est de l'Ukraine, mer d'Azov) que dans le reste du monde (Moyen-Orient, Afrique), départ des Britanniques de l'Union européenne, émergence de mouvements populistes et nationalistes, migrations, crainte de la prochaine crise économique, rivalité musclée entre les États-Unis et la Chine, groupes extrémistes violents, radicaux islamistes opposés à l'Occident, tendance isolationniste et impérialiste du président américain Donald Trump avec son slogan « *America first !* » qui semble rompre avec des décennies de politique étrangère

interventionniste, ainsi que ses déclarations sur un possible retrait américain d'Europe si les Européens ne font pas plus d'efforts pour assurer leur propre défense.

L'économie allemande est la plus puissante en Europe. Cependant, pour de nombreux spécialistes, ses succès commerciaux reposent sur le choix d'une stricte rigueur budgétaire. Or ils résultent aussi du choix de ses partenaires européens de ne pas jouer cette carte et, au contraire, de soutenir la consommation et le niveau de vie au prix d'un certain endettement. En fait, ce sont essentiellement les dettes et les déficits des autres pays européens qui permettent à l'Allemagne d'écouler ses productions. En réalité, il n'y a pas de « modèle » allemand, c'est-à-dire un exemple reproductible dans le reste de l'Europe ou ailleurs dans le monde. En effet, si d'autres partenaires européens appliquaient les mêmes recettes, ce serait l'ensemble de l'économie de notre zone géographique qui entrerait en crise. L'Allemagne, au premier chef, verrait sa croissance et ses principaux indicateurs économiques se détériorer. Les pays de la zone euro, et singulièrement le pays-locomotive accueillant sur son sol la Banque centrale européenne, doivent se souvenir que, face à la crise, leurs économies sont intégrées et que leurs destins sont étroitement liés dans la mondialisation.

Au niveau sécuritaire<sup>10</sup>, au sein de l'OTAN, les relations entre l'Allemagne et les États-Unis sont tendues. En effet, Berlin est dans l'incapacité d'honorer les engagements pris en 2014 au Pays de Galles et d'augmenter ses dépenses annuelles de sécurité à hauteur des 2 % de PIB exigés par les Américains. Pour des raisons historiques évidentes, l'Allemagne hésite à devenir de facto LA puissance militaire de l'Europe. En effet, si elle respectait cet engagement de dépenses, elle devrait allouer 80 milliards d'euros (soit 89 milliards de dollars US) annuellement à la Bundeswehr. Cela représenterait 46 milliards d'euros de plus que ce que dépense la France, par ailleurs puissance nucléaire. De quoi soulever quelques craintes dans le reste de l'Europe, surtout à l'Est ! Néanmoins, pour partager le fardeau de l'Alliance, il serait raisonnable que l'Allemagne dépense 1,5 % de son PIB pour la défense de l'Europe, en matériel et en personnel, tout en engageant 0,5 % de plus dans le financement des opérations de l'OTAN en Pologne et dans les pays Baltes. De la sorte, l'Allemagne renforcerait les capacités des États-membres face à la Russie, leur permettant de mieux se préparer à une possible agression. Cela démontrerait qu'elle prend davantage conscience de ses responsabilités stratégiques vis-à-vis de ses partenaires et qu'elle est prête à les assumer, dépassant son angoisse de retomber dans un militarisme conquérant.

---

<sup>10</sup> GABRIEL Sigmar, « Trouver la voie de l'Europe dans le monde », *Le Temps, Opinions*, Genève, 26 janvier 2020.



Au niveau de l'architecture générale de sécurité<sup>11</sup>, l'Allemagne peine à obtenir la reconnaissance internationale correspondant à son rang, étant donné le poids de son passé qui lui interdit d'être une puissance tout à fait « normale ». N'oublions cependant pas que ce n'est qu'après la réunification, en 1991, qu'elle est redevenue progressivement une puissance d'influence mondiale. Ce n'est qu'en 1995 que l'Allemagne a été autorisée à participer aux opérations de l'OTAN et de l'ONU, dont elle était pourtant, tout comme le Japon, un des gros contributeurs budgétaires. Pour la première fois depuis 1945, la Bundeswehr a contribué à des opérations de combat au printemps 1999 contre la Serbie. Les impératifs moraux et le devoir de mémoire hérités des crimes atroces commis sous le régime nazi restent encore très présents dans les esprits. Il subsiste une inquiétude sourde dès que les notions de puissance et de nation sont évoquées. Cette *Selbstbewusstsein* (conscience de soi) a été rendue possible uniquement grâce à la rupture avec le *Sonderweg* (voie spéciale ou particulière empruntée par un peuple supérieur), un sentiment encouragé par les pères fondateurs de la géopolitique allemande, Ratzel et Haushofer, et qui avait mené à deux guerres mondiales. Rappelons les mots de l'ancien chancelier Gerhard Schröder illustrant cette *Selbstbewusstsein* : « *l'Allemagne a tout intérêt à se considérer comme une grande puissance en Europe* », propos nuancés par l'actuelle chancelière Angela Merkel, qui souligne qu'« *il ne s'agit pas de se placer au-dessus des autres, mais d'assumer une plus grande responsabilité* ». <sup>12</sup> C'est dans cet esprit qu'en 2004 l'Allemagne a officiellement introduit une demande pour occuper un poste permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, mais les cinq membres permanents (P5) ne semblent pas prêts à accepter de réviser leur propre position de force au sein du système mondial de sécurité héritée de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En outre, bien que se disant prête à assumer une plus grande responsabilité sécuritaire, l'Allemagne reste essentiellement une puissance civile, pleine de retenue, jouant un rôle particulier dans un cadre qu'elle veut essentiellement européen et multilatéral.

Avec le départ des Britanniques, le centre de gravité de l'Union européenne va se décaler vers le sud-est européen et fera naître une Europe un peu plus allemande. Première puissance économique du continent, l'Allemagne occupe en outre une position centrale en Europe. Le pays est au centre des échanges commerciaux tant entre l'est et l'ouest qu'entre le nord et le sud du continent. Sans prétention universaliste, la nouvelle Allemagne réunifiée table sur ses atouts économiques, technologiques et scientifiques pour accroître son rayonnement culturel en Europe centrale et orientale, son aire d'influence traditionnelle. Mais elle n'oublie pas de se tourner aussi vers les pays émergents d'Asie

---

<sup>11</sup> DESHAIES Michel, Atlas de l'Allemagne, Ed. Autrement, Collection Atlas/Monde, 3e édition, Paris, 2019, pp. 84-85.

<sup>12</sup> Ibidem, p. 84.

et d'Amérique latine afin de s'assurer de nouveaux débouchés commerciaux, essentiels pour assurer sa croissance par ses exportations. Le retrait de la Grande-Bretagne, seconde puissance militaire et économique de l'UE (15 % du PIB européen), ne peut certainement pas être applaudi. La perte n'est pas seulement symbolique et financière (14 milliards d'euros de contribution annuelle au budget européen) ; le Brexit signifie surtout un retour des nationalismes, essentiellement l'œuvre de populismes de droite. En Allemagne, les Länder issus de l'ancienne RDA sont profondément touchés. Les discours et l'attitude vis-à-vis des migrants sont particulièrement inquiétants. Cette évolution, couplée avec la nouvelle *Ostpolitik* tournée de plus en plus vers la Russie et la Chine, tend à remettre en perspective les relations avec l'ouest de l'Europe, et en particulier avec la France. Des frictions sont à prévoir.

Pays fondateurs de l'Union européenne, réconciliés après la Seconde Guerre mondiale par une ferme volonté politique des deux côtés de la frontière, l'Allemagne et la France ont établi des relations privilégiées. L'entente du couple franco-allemand repose sur un partage tacite et implicite du pouvoir : à la France le politique et à l'Allemagne l'économie. Pourtant, depuis la réunification, la pleine souveraineté retrouvée de l'Allemagne lui permet d'exercer une influence politique sur la scène internationale en adéquation avec sa puissance économique. Cette modification d'équilibre au net bénéfice de Berlin a encore été renforcée par l'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale, aire traditionnelle d'influence et d'expansion germanique. Cela relativise l'importance de l'axe franco-allemand, d'autant que la balance commerciale entre les deux pays est de plus en plus déséquilibrée. Récemment encore, l'Allemagne s'est vexée de ne pas avoir été invitée à la conférence rassemblant les présidents du G5 Sahel sur l'avenir de la sous-région de l'ouest de l'Afrique organisée par le président Emmanuel Macron le 13 janvier 2020 à Pau. Il faut dire que Berlin avait repoussé par deux fois les appels du pied de Paris pour jouer un rôle plus actif dans la région, notamment en s'engageant dans le projet Takuba de forces spéciales européennes pour lutter contre le terrorisme, destiné à redonner confiance aux troupes africaines. Au-delà des processus décisionnels très différents pour envoyer des troupes et des moyens militaires en opérations et dans des zones de combat (décision du président pour les Français et passage obligatoire par le Bundestag pour les Allemands), Paris se montre volontariste, veut avancer vers une Europe plus politique, lance de nombreux projets, dont l'initiative d'intervention européenne, tandis que Berlin a des problèmes de conscience et préfère éviter d'utiliser la force, toujours traumatisé par les souvenirs douloureux de 1939-1945.

La Russie constitue un autre sujet de discordance en Europe et au niveau de l'OTAN. L'Union européenne, dans la ligne tracée initialement à l'OTAN par le rapport de Pierre Harmel de 1967, cherche à développer une politique équilibrée avec les Russes. Dans le domaine de l'énergie, et en particulier en ce qui concerne le projet russo-allemand de pipeline Nord Stream 2 qui vient d'être achevé, de nombreux points de friction se sont fait jour au sein des deux organisations.



## Le pipeline North Stream

En effet, fortement développé grâce aux relations personnelles établies entre le chancelier Schröder et le président Poutine, le partenariat entre l'Allemagne et la Russie

n'a jamais été remis en cause par Angela Merkel. Depuis 2011, à la suite des sanctions liées à l'annexion de la Crimée, les échanges germano-russes ont baissé de 50 %, mais la Russie reste néanmoins le premier fournisseur d'énergies de l'Allemagne : elle couvre 40 % de la consommation de gaz et 30 % de la consommation de pétrole de la première puissance économique européenne. Il est à souligner toutefois que cette dépendance énergétique est relative. La Russie a peu d'alternatives d'exportation et dépend également de la technologie et des capitaux d'investissements allemands. Selon le point de vue du gouvernement allemand, ce projet était de toute manière fondamentalement une question économique. Berlin s'est retranché derrière le fait que diverses entreprises européennes, dont des entreprises françaises, ont investi massivement dans ce projet. Pour le gouvernement allemand, intervenir sur le marché privé du gaz européen aurait été une grave erreur politique. En effet, la libéralisation du marché du gaz a rendu possible une expansion considérable de l'approvisionnement énergétique de l'Europe en permettant aux entreprises – répondant ainsi aux signaux des marchés – de décider à qui elles achètent ou non leur gaz. Toutefois, ces questions purement économiques n'enlèvent rien au fait que des problèmes politiques demeurent : les Européens ne peuvent pas faire semblant d'ignorer les menaces, les pressions et les actions d'influence à l'encontre de l'indépendance politique de l'Ukraine, pays voisin de l'UE.

## **Des craintes différentes**

Certes, en 2020, la Belgique, entourée de partenaires économiques avec qui elle est en paix, ne risque plus une invasion et son intégrité territoriale est protégée par une politique d'alliance à trois niveaux : mondial (ONU), régional (OTAN et UE) et bilatéral avec les pays voisins. Le Benelux, de par le développement de l'UE, a comparativement perdu de sa pertinence. Il n'en reste pas moins que, lorsque les trois pays font front ou alliance avec d'autres « petits pays » et parlent d'une seule voix, la capacité d'écoute de leurs interlocuteurs et leur impact sont différents. Ils « pèsent » alors sur les décisions ou les orientations ! En ce qui concerne l'Allemagne, les craintes sont d'un autre ordre qu'en 1945. Personne ne pense qu'elle est susceptible de redevenir une puissance néfaste à court ou moyen terme. Pourtant, la montée des populismes de droite, la fragilisation de l'UE face au problème migratoire et à la crise économique mondiale, une Europe sans la Grande-Bretagne pour équilibrer la relation franco-allemande de plus en plus déséquilibrée et asymétrique, la tentation pour l'Allemagne de prendre une place en

accord avec son poids économique, son penchant pour l'Europe centrale et orientale, ses liens particuliers au niveau énergétique avec la Russie et la fragilité relative de son « modèle » économique font que les Européens continuent de suivre de très près ce grand pays, craignant un repli nationaliste égoïste sur soi-même au détriment d'une logique européenne seule capable de répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, face à la nouvelle configuration du monde – à savoir la bipolarité entre la Chine, étoile montante du siècle, et les États-Unis, puissance déclinante mais restant encore la première mondiale – une Europe, fractionnée, retournant à ses démons du nationalisme, travaillée par les populismes, risque d'être de plus en plus marginalisée aux plans démographique, économique, militaire et diplomatique. Un État-carrefour, puissance modeste, comme la Belgique peut jouer un rôle de médiateur et d'« *honest broker* », en conseillant utilement ses deux grands voisins limitrophes et en veillant à garder la Grande-Bretagne en phase avec le continent, aidée par ses partenaires du Benelux.

**Mots clés : Allemagne, Belgique, 1945-2020, politique de sécurité et de défense**